Le pass culture pour les jeunes

Le pass culture permet aux jeunes à partir de 15 ans de profiter, selon leurs envies, de concerts, spectacles, activités et achats culturels ainsi que d'offres numériques.

Tous les jeunes (scolarisés ou non) de **17 à 18 ans** bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit pass culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc. Il varie selon l'âge des jeunes :

- À 15 et 16 ans, un accès est donné à un ensemble de propositions gratuites et d'événements culturels exclusifs valorisés sur l'application ;
- Un crédit de 50€ pour les jeunes de 17 ans.

Les jeunes de 18 ans bénéficient de leur côté d'un crédit de **150€**, à dépenser durant 3 ans. Un bonus de **50€** est accordé aux bénéficiaires porteurs de handicap et ceux sur critères sociaux.

Les jeunes intéressés doivent réserver directement via l'**application pass Culture.**

À Sannois, avec ce pass, les jeunes pourront financer leurs places de concert à l'EMB, les spectacles du centre Cyrano (théâtre, humour, concert...), mais aussi un atelier par mois toute l'année à la MLA.

Service culturel

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Rez-de-jardin
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 21 44
culture@sannois.fr
Liens utiles
Site du pass culture
Téléchargez l'application pass culture